

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THÈSE

Votre demande de soutenance doit finalisée dans votre espace personnel au moins 8 semaines avant la date de soutenance.

Tout retard dans le dépôt du dossier peut entraîner un report de la soutenance.

LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THÈSE DOIT COMPORTER LES DOCUMENTS SUIVANTS :

(Tout dossier incomplet sera rejeté)

- ✓ Dans votre espace personnel, choisir le lien « *Je souhaite effectuer ma demande de soutenance* ».
- ✓ Mettre à jour ou renseigner les différents formulaires puis une fois ceux-ci complétés, finaliser la procédure. Le dépôt de votre manuscrit de votre thèse au format PDF est nécessaire dans cette procédure, cette version est celle qui sera transmise aux rapporteurs et aux membres du jury.
- ✓ Téléchargez et signez le formulaire d'autorisation de diffusion auteur autorisant l'Établissement à diffuser la thèse électronique. Vous le déposerez ensuite dans la rubrique « *Contrat de diffusion du manuscrit de la thèse* » de la demande de soutenance.
- ✓ Si votre manuscrit présente un caractère confidentiel, téléchargez le formulaire de demande de confidentialité. Vous le déposerez ensuite dans la rubrique « *Pièces complémentaires* » de la demande de soutenance.
- ✓ Si la soutenance de votre thèse nécessite de se dérouler à huis-clos, téléchargez le formulaire dûment complété et signé. Vous le déposerez ensuite dans la rubrique « *Pièces complémentaires* » de la demande de soutenance.
- ✓ Si la soutenance se déroule en dehors des locaux de l'Établissement, téléchargez le formulaire de demande de dérogation dûment complété et signé. Vous le déposerez ensuite dans la rubrique « *Pièces complémentaires* » de la demande de soutenance.
- ✓ Si la soutenance se déroule en langue anglaise et/ou si le manuscrit a été rédigé en anglais, téléchargez le formulaire de demande de dérogation dûment complété et signé. Vous le déposerez ensuite dans la rubrique « *Pièces complémentaires* » de la demande de soutenance.
- ✓ Si un des rapporteurs n'est pas titulaire de l'HDR, demandez-lui son CV afin de le déposer ensuite dans la rubrique « *Pièces complémentaires* » de la demande de soutenance.

Toutes les pièces complémentaires doivent être regroupées en un seul PDF et déposées le jour de la finalisation de votre dossier.

Avant de finaliser votre demande de soutenance, assurez-vous que les éléments suivants sont correctement renseignés.

- *Les informations relatives à votre état civil, l'intitulé du diplôme, le titre de la thèse, ainsi que les qualités et titres exacts des personnes proposées dans le jury (informations qui apparaîtront sur le diplôme).*
- *Dans le cadre d'une cotutelle, se conformer aux exigences des deux établissements stipulées dans la convention, y compris lorsque la soutenance a lieu dans l'établissement partenaire.*
- *Proposer au moins deux rapporteurs qui doivent être : soit habilités à diriger des recherches, soit professeurs ou personnels assimilés, soit titulaires d'un doctorat, choisis en raison de leur compétence scientifique. Les rapporteurs sont extérieurs à l'École Doctorale et à l'établissement d'inscription du doctorant. Les rapporteurs ne doivent pas avoir publié avec vous.*
- *Le nombre des membres du jury est compris entre quatre et huit. Il est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à l'École Doctorale et à l'établissement d'inscription du doctorant, choisies en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle dans le champ de recherche concerné. La moitié du jury au moins doit être composée de professeurs ou assimilés. La composition du jury doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes. Le Directeur et/ou co-Directeur de thèse participe(nt) au jury.*